

Cour canadienne de l'impôt



Tax Court of Canada

**Avis au public et à la communauté juridique – Audiences de la Cour
canadienne de l'impôt**

Par le présent avis, la Cour canadienne de l'impôt informe les parties, les agents et les procureurs qu'à compter du 1er janvier 2020 les audiences de la Cour se tiendront, en règle générale, du lundi au jeudi uniquement.

En ce qui concerne les audiences qui ont été fixées un vendredi en 2020, le greffe de la Cour canadienne de l'impôt communiquera avec les parties pour faire les ajustements nécessaires s'il y a lieu.

Daté ce 3^e jour d'octobre, 2019

(Original signé par)

Eugene P. Rossiter
Chief Justice